

Irlande

Les PME dans l'économie nationale

En 2010, les PME représentaient 99.6 % de l'ensemble des entreprises ayant des salariés, et employaient plus de 69 % de la main-d'œuvre, tandis que les grandes entreprises (0.4 % seulement des entreprises) représentaient plus de 30 % de l'emploi.

Tableau 4.51. Répartition des entreprises en activité en Irlande, 2010

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	% de l'ensemble	Effectif salarié	% des salariés
Ensemble des entreprises en activité	190 149			
Entreprises sans salarié	93 812			
Ensemble des entreprises en activité (hors entreprises sans salarié)	96 337	100.0	1 033 365	100.0
PME	95 940	99.6		
<i>Micro (1-9)</i>	79 120	82.1	223 669	21.6
<i>Petites (10-49)</i>	14 474	15.0	271 866	26.3
<i>Moyennes (50-249)</i>	2 346	2.4	221 708	21.5
Grandes entreprises (250+)	397	0.4	316 122	30.6

Note : Ne comprend pas le code NACE 64.20 Activités des sociétés holding.

Source : Office statistique national.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062283>

Prêts aux PME

La crise financière et économique de l'Irlande est largement imputable à une décennie de croissance non durable assise sur l'activité de construction. Les banques irlandaises ont fortement concentré leur action sur le bâtiment et l'immobilier, deux secteurs qui constituent rarement le cœur de métier des PME. Ainsi, afin de mieux refléter la situation du crédit aux PME dans l'économie réelle, les données sur ces secteurs ont été ôtées du Tableau de bord concernant l'Irlande. Comme il en va habituellement pour ce Tableau de bord, les données n'ont trait qu'aux entreprises non financières.

Le total des prêts aux entreprises (solde de l'encours des emprunts) a reculé pendant la crise, et plus encore pendant la reprise. Les prêts aux entreprises sont ainsi passés de 56 milliards EUR en 2007 à 40 milliards EUR en 2011. Toutefois, le taux de la baisse a considérablement ralenti pendant la reprise. Malheureusement, on ne dispose de données sur les prêts aux PME que pour les années 2010 et 2011, pendant lesquelles ils ont été en croissance très faible. Néanmoins, la part des prêts aux PME dans l'ensemble des prêts aux entreprises a progressé de 63.9 % en 2010 à 67.8 % en 2011.

Les données relatives aux prêts aux PME à court et à long terme ne sont pas disponibles par taille d'entreprise, mais par montant de prêt. Selon ces données, les nouveaux prêts à court terme ont représenté sur la période près de 90 % des nouveaux prêts aux PME, mais le volume de ces prêts s'est effondré de 77 % entre 2007 et 2011, passant de 19.4 milliards EUR à 4.4 milliards EUR.

Conditions du crédit

Un certain nombre d'enquêtes sur les conditions du crédit ont été menées par le cabinet de conseil Mazars à la demande du gouvernement irlandais. Ces enquêtes couvrent la période juin 2008-septembre 2011, au cours de laquelle le taux d'acceptation – totale ou partielle – des demandes de prêt a baissé de 76 % à 70 %. Entre avril 2011 et septembre 2011, 65 % des demandes ont été entièrement acceptées, et 5 % partiellement acceptées. Entre octobre 2011 et mars 2012, le taux global d'acceptation est remonté à 72 %.

Les données concernant les taux d'intérêt sont disponibles par montant de prêt. Les taux d'intérêts des prêts aux PME ont baissé au fil du temps, et l'écart de taux entre les petits prêts et les prêts d'un montant élevé s'est accru. L'enquête Mazars couvrait également les exigences de sûreté. Sur la période 2008-11, 32 % environ des PME ont été invitées à fournir une sûreté en garantie de leur emprunt.

Apports de fonds propres

Les données concernant le capital-risque proviennent de l'IVCA (*Irish Venture Capital Association*) et englobent le tutorat-investissement (*business angels*) et les fonds de capital-risque. Ces financements ont augmenté jusqu'en 2010, mais baissé en 2011. Contrairement aux tendances notées dans d'autres pays, les capitaux d'amorçage ont progressé en volume, et ont même dépassé les capitaux initiaux et de croissance en 2011. Les apports de capitaux de croissance se sont effondrés en 2009 et n'ont pas retrouvé leur niveau de 2007.

Tableau 4.52. **Capital-risque levé par les PME irlandaises, 2007-11**

Millions EUR

Stade	2007	2008	2009	2010	2011
Amorçage	20.4	51.1	71.2	53.6	104.9
Initial	119.8	116.5	185.4	175.9	99.2
Croissance	85.7	75.3	31.5	80.7	70.3
Total	225.9	242.9	288.1	310.2	274.4

Note : Les chiffres résultent des déclarations des PME et non des investisseurs.

Source : Irish Venture Capital Association.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062302>

Autres indicateurs

Les entreprises interrogées par l'enquête Mazars devaient indiquer si le délai moyen de paiement de leurs clients était en hausse, stable ou en baisse, sans préciser le nombre précis de jours. Entre avril et septembre 2011, ce délai a augmenté pour 34 % des PME ayant répondu, et 13 % d'entre elles ont au contraire rapporté une diminution de ce délai.

En Irlande, la faillite d'entreprise peut prendre trois formes : liquidation, redressement judiciaire (*examinership*) et administration judiciaire (*receivership*). Une société irlandaise peut être liquidée à la suite :

- d'une résolution des administrateurs à la suite d'une « déclaration de solvabilité » (*declaration of solvency*) ;
- d'une résolution des administrateurs ratifiée par les créanciers ;
- d'un jugement.

Tableau 4.53. **Faillites, 2007-11**

	2007	2008	2009	2010	2011
Redressement judiciaire (<i>examinership</i>)	19	49	84	28	31
Administration judiciaire (<i>receivership</i>)	14	59	205	388	533
Liquidation	1 389	1 664	2 403	2 285	2 464
Ensembles des procédures	1 422	1 772	2 692	2 701	3 028

Source : Department of Jobs, Enterprise and Innovation.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062321>

Les faillites n'ont pas cessé d'augmenter tout au long de la période. En 2011, les liquidations ont dépassé le niveau atteint en 2009. L'effondrement de la demande mondiale, conjuguée à la perte de compétitivité intérieure, a eu des effets néfastes sur le secteur des exportations et, fait plus important encore, sur l'économie nationale. Ainsi, le PIB a reflué de plus de 12 % par rapport à son point maximum. Cette convergence de facteurs a entraîné une hausse massive du chômage (qui est passé d'environ 4 % à 15 %), ce qui a encore exacerbé la faiblesse de la demande intérieure. Dans un tel contexte, on ne peut être surpris que le nombre de faillites ait augmenté entre 2007 et 2011.

Réponse des pouvoirs publics

Le plan de restructuration du système bancaire a mis en place la capacité pour deux « banques piliers », la Banque d'Irlande et *Allied Irish Bank*, d'octroyer plus de 30 milliards EUR de prêts entre 2011 et 2013. En outre, les autorités irlandaises leur ont imposé des objectifs individuels de crédit de 3 milliards EUR en 2011, 3,5 milliards EUR en 2012 et 4 milliards EUR en 2013. Ces objectifs reposent sur la demande probable de prêts. Les deux banques ont atteint ces objectifs en 2011. Le crédit aux PME fait l'objet d'un suivi constant.

Le gouvernement irlandais a pris un certain nombre de mesures en matière de médiation du crédit. En 2010, il a créé le CRO (*Credit Review Office*) et l'a chargé d'examiner les dossiers dans lesquels des facilités de crédit inférieures ou égales à 500 000 EUR ont été refusées, retirées ou encore proposées de manière déraisonnable à des PME. Les entreprises sont en droit de demander en premier lieu un réexamen du dossier par la banque elle-même. Si cette étape ne se conclut pas favorablement pour la PME, cette dernière peut demander l'examen du CRO. Ces réexamens ont eu pour effet d'inciter les banques, lorsque le CRO a pris le contre-pied de leur décision, à réagir positivement dans des dossiers ultérieurs similaires, évitant ainsi un autre examen formel. Si le CRO ne peut contraindre une banque à modifier sa décision, la banque doit soit se soumettre, soit s'expliquer. Le CRO a statué en faveur de l'octroi du prêt dans plus de 60 % des dossiers examinés, et les banques ont suivi son avis. On estime le nombre d'emplois ainsi sauvés à

700 environ. Les frais d'examen sont facturés aux banques. Un formulaire commun de demande de prêt a été élaboré pour limiter la charge administrative résultant de l'interrogation de deux ou plusieurs banques.

La banque centrale a publié en 2009 un Code officiel de conduite applicable en matière de crédit aux PME. Sa révision en 2011 a imposé aux bailleurs de fonds de nouvelles obligations vis-à-vis des PME confrontées à des difficultés financières. Le Code impose aux prêteurs d'avoir et de mettre en œuvre pour ce type de client des politiques et des procédures garantissant l'accès à l'emprunt et son équité. Les bailleurs de fonds doivent donner aux emprunteurs un délai raisonnable pour résoudre leurs difficultés financières, et doivent s'efforcer de convenir avec eux d'une démarche allant dans ce sens. Les échanges avec ces emprunteurs doivent être adaptés à la situation et éviter tout excès. Le Code détaille par ailleurs les informations à fournir à ces emprunteurs et fait obligation aux bailleurs de fonds de proposer des dispositions de remboursement de substitution, y compris la possibilité d'introduire un recours*.

Le *National Pension Reserve Fund* du *Strategic Investment Fund Programme* sert d'investisseur de référence dans un nouveau *SME Equity Fund* qui a pour but d'investir dans des PME d'une certaine taille. Il s'agit d'un fonds classique de capital-investissement sur 10 ans, doté d'un capital cible de 250 à 350 millions EUR. Il fournit aussi bien des crédits que des financements « mezzanine ». Il est aussi l'investisseur de référence d'un nouveau *SME Credit Fund* dont le capital cible est de 11 milliards EUR et qui est administré par un gérant de premier plan.

Pendant les périodes de crise et de reprise, le pays n'a disposé d'aucun programme de garantie de crédit et d'aucun programme de prêts directs. Le gouvernement est en train de créer un programme de garantie de crédit. Les groupes ciblés seront des PME viables commercialement qui affichent de bonnes performances, ont un plan d'exploitation solide et bénéficient d'un marché clairement délimité pour leurs biens et services. Les autorités prévoient par ailleurs la mise en place d'un mécanisme de prêts aux micro-entreprises qui a pour but de stimuler le crédit aux jeunes entreprises à vocation technologique et aux micro-entreprises de création récente ou en croissance ne comptant pas plus de 10 salariés. Ce dispositif fournira des prêts plafonnés à 25 000 EUR pour des projets qui ne satisfont pas aux critères classiques de risque des banques. Il viendra ainsi compléter l'accès des PME au crédit.


Le gouvernement irlandais a en outre étendu les dispositifs d'incitation fiscale visant les jeunes entreprises à vocation technologique et les entreprises en croissance, ainsi que les dispositifs incitant ces entités à créer des emplois.

* Le code est disponible sur www.centralbank.ie/regulation/pages/codes.aspx.

Tableau 4.54. **Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour l'Irlande, 2007-11**

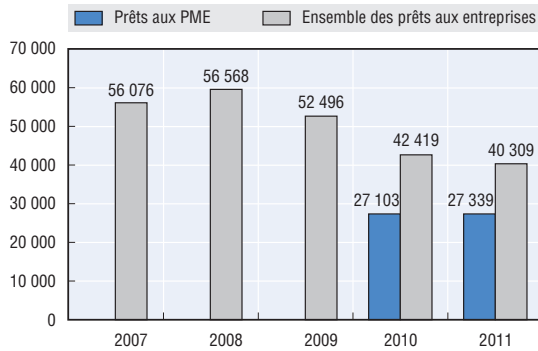
Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME	Millions EUR	27 103	27 339
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions EUR	56 076	59 568	52 496	42 419	40 309
Part des prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	63.9	67.8
Prêts à court terme aux PME	Millions EUR	17 281	15 022	10 931	6 049	3 814
Prêts à long terme aux PME	Millions EUR	2 119	1 929	1 338	929	575
Total des prêts à court et à long terme aux PME	Millions EUR	19 400	16 951	12 269	6 978	4 389
Prêts à court terme aux PME	% du total des prêts aux PME	89.1	88.6	89.1	86.7	86.9
Prêts aux PME acceptés	%	..	76	72	..	70-72
Taux d'intérêt des prêts aux PME	%	6.23	6.67	3.98	3.88	4.68
Écart de taux d'intérêt	%	0.28	0.48	0.76	1.02	1.35
Apports de fonds propres						
Capital-risque et capitaux de croissance	Millions EUR	226	243	288	310	274
Capital-risque et capitaux de croissance	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	7.5	18.6	7.7	-11.5
Autres						
Faillites	Nombre	1 422	1 772	2 692	2 701	3 028
Faillites	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	24.6	51.9	0.3	12.1

Source : Voir le tableau 4.55.

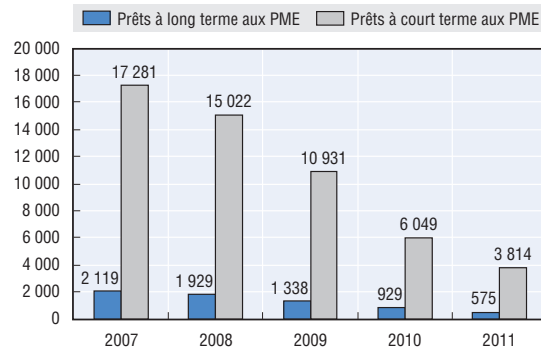
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062340>

Graphique 4.39. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Irlande

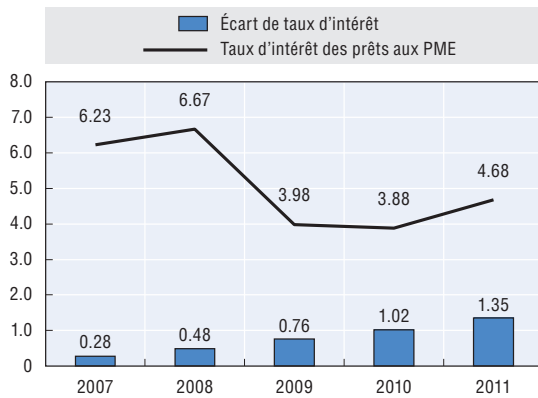
A. Prêts aux PME et ensemble des prêts aux entreprises, 2007-11
Données annuelles, en millions EUR



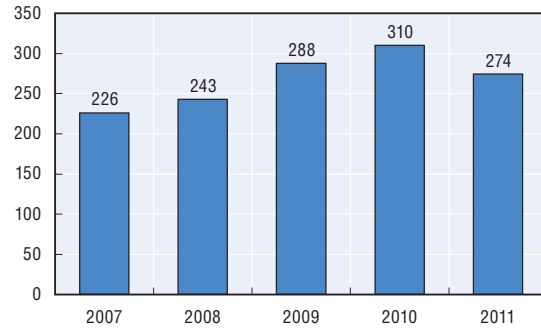
B. Prêts à court et à long terme aux PME (flux), 2007-11
Données annuelles, en millions EUR



C. Prêts à court et à long terme aux PME, 2007-11
Données annuelles, en pourcentage



D. Capital-risque et capital-développement investi, 2007-11
Données annuelles, en millions EUR



Source : Parties A, B et C : Banque centrale irlandaise. Partie D : Irish Venture Capital Association.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060953>

Tableau 4.55. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour l'Irlande

Indicateurs	Définition	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Encours des prêts aux PME ; désagrégés pour ôter les PME du secteur de l'intermédiation financière et du secteur immobilier. Disponible seulement depuis mars 2010.	Banque centrale
Total des prêts aux entreprises	Encours ; désagrégés pour ôter le secteur de l'intermédiation financière et le secteur immobilier.	Banque centrale
Prêts à court terme aux PME	Nouveaux prêts d'une durée inférieure à 1 an, à taux variable et de montant inférieur ou égal à 1 million EUR.	Banque centrale
Prêts à long terme aux PME	Nouveaux prêts d'une durée supérieure à 1 an et de montant inférieur ou égal à 1 million EUR.	Banque centrale
Prêts aux PME acceptés	Chiffres de l'enquête pour le pourcentage de demandes acceptées.	Enquête Mazars
Taux d'intérêt des prêts aux PME	Taux annuels moyens des nouveaux prêts, taux de base plus prime de risque ; maturité inférieure à 1 an ; montant inférieur à 1 million EUR.	Banque centrale
Écart de taux d'intérêt	Entre les petites et les grandes entreprises ; maturité inférieure à 1 an ; montant inférieur à 1 million EUR et égal ou supérieur à 1 million EUR.	Banque centrale
Sûreté	% de PME auxquelles il est demandé une sûreté spécifique.	Enquête Mazars
Apports de fonds propres		
Capital-risque et capitaux de croissance	Montant réellement investi dans les PME du pays au stade du développement initial (hors rachats, retournements et remplacements).	<i>Irish Venture Capital Association</i>
Autres		
Faillites	Redressement judiciaire (<i>examinership</i>), administration judiciaire (<i>receivership</i>), liquidation.	<i>Department of Jobs, Enterprise and Innovation</i>



Extrait de :
Financing SMEs and Entrepreneurs 2013
An OECD Scoreboard

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/fin_sme_ent-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Irlande », dans *Financing SMEs and Entrepreneurs 2013 : An OECD Scoreboard*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264190573-13-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.